

L'écart sémantico-référentiel
dans la représentation de l'Autre.
À propos de la collision des sources
de savoir dans les textes viatiques

Afsaneh Pourmazaheri et Esfandiar Esfandi

Université de Téhéran

Le récit viatique a souvent tendance à mettre son lecteur en difficulté, et ce, en raison du nombre de référents nouveaux qu'il fait intervenir et qui sont développés de manière exogène par un « étranger », principalement pour des étrangers. La compréhension de ce type de récit devient encore plus malaisée quand d'autres éléments perturbateurs, par exemple polyphoniques, viennent s'ajouter au discours. Posons pour l'heure

que ces textes sont par nature moins intelligibles que ceux dont l'univers est plus familier au lecteur. Il s'agit d'un type de texte dont la grande capacité d'intégration des formes morpho-sémantiques les plus diverses est susceptible d'en rendre difficile l'intellection. Un brouillage sémantique ou textuel localisé peut alors se produire. C'est à la définition de ce brouillage que nous avons choisi d'interpréter en termes d'« écart référentiel » que sont consacrées les pages qui suivent.

Notons d'ores et déjà que notre hypothèse ne prendra sens que si l'on accepte comme asserté cet énoncé : le récit de voyage repose sur un pacte référentiel au sens où il prétend refléter la réalité. Il est donc sous-tendu par une allégation d'authenticité. Cet article comprend donc, et de manière générale, un éclaircissement des notions de « dialogisme » et de « polyphonie » introduites d'abord par les travaux de Bakhtine et reprises ensuite dans le champ de l'analyse de discours par Ducrot (1980) et Athier-Revuz (1984), et complétées par les travaux de Bres (2005) et de Kristeva (1967) centrés sur la question de l'intertextualité.

L'article comprend également une réflexion sur le traitement du savoir *via* le dialogisme et sur la place occupée par ce même savoir dans la production de l'écart susdit. Diverses sources de savoir (attestées et empruntées) et leur impact sur notre problématique y seront donc étudiés en tenant compte du pacte référentiel proposé par Philippe Lejeune, qui permet de clarifier la dimension dialogale du type de discours (viatique) auquel nous aurons affaire. Précisons que si le savoir emprunté a ici retenu notre attention, c'est pour la bonne raison que la modalisation en discours second et la présence d'éléments hétéroclites dans le texte discriminent le référent

concret, nous le constaterons, au profit du potentiel interprétatif mais aussi des artifices que l'auteur produit dans sa description.

L'insertion du discours « autre » (le discours rapporté) issue des phénomènes d'hétérogénéité confère un caractère polymorphe au discours par le biais d'un échange entre les locuteurs. Des champs comme celui de la modalisation et de la praxématique nous aideront à ce titre à aborder de près la question de l'auto-dialogisme. Nous compléterons notre analyse en abordant la question du dialogisme de la nomination développée par Siblot et le rôle éventuel joué par l'insertion de dénominations exotiques et exogènes dans la production du phénomène de l'écart sémantique dans les récits viatiques.

Notre corpus est composé de cinq textes viatiques riches en occurrences, rédigés par des voyageurs français¹ (tous auteurs représentatifs du genre et notables en leur temps, issus de milieux sensiblement équivalents et donc pareillement cultivés) motivés, qui plus est, par une même vocation à

¹ Il s'agit des voyageurs suivants :

Adrien Dupré, né en 1831, fils d'un consul de France ; il fut interprète en Perse et devint lui-même consul en 1796 à Corfou ;

Gaspard Drouville, colonel de cavalerie qui voyagea en Perse en 1812-1813, grand adepte de littérature française et admirateur de la poésie persane ;

Claude Mathieu, comte de Gardane (1766-1818), maréchal de camp et ambassadeur de France en Perse (1807-1809), militaire et diplomate ;

Pierre Amédée Jaubert (1779-1847), orientaliste, à l'origine de la reprise, au début du XIX^e siècle, des relations entre la France et l'Iran ;

Jacques de Morgan (1857-1924), géologue et archéologue ; il fut l'explorateur français de la Perse occidentale le plus célèbre ;

Aucher Eloy, (1792-1838), botaniste et explorateur français ;

Eugène Boré (1809-1878), archéologue et missionnaire ;

Jean-Paul Ferrier, aventurier, explorateur et premier Français à voyager en Afghanistan.

l'observation de l'espace iranien du XIX^e siècle dans sa relative complexité. Précisons également qu'il s'agit de récits de voyages factuels dont la charge de référentialité prévaut sur les textes marqués *a priori* par la fictionalité (Philippe, 2005, p. 88). Néanmoins, en leur qualité de « relations personnelles », ces récits ne sont pas dénués de subjectivité et donc d'une dimension fictionnelle.

Transmission et interférence des voix (l'interlocutif et l'interdiscursif)

Le présent travail nous donne l'occasion d'interroger dans le cadre générique du récit viatique l'acception linguistique du concept de polyphonie par la mise à jour méthodique de son rôle perturbateur dans le repérage du référent réel. Le fondement dialogique a comme prérequis que les discours d'un locuteur soient constitués de discours antérieurs qui forment l'arrière-plan culturel et idéologique de la communication entre les sujets parlants. Il concentre alors l'attention sur des phénomènes susceptibles de relever du mode polyphonique. Aussi vrai que « [t]oute causerie est chargée de transmissions et d'interprétations des paroles d'autrui [on peut trouver] à tout instant [dans le texte] une "citation", une "référence" à ce qu'a dit telle personne, à ce qu'"on dit", à ce que "chacun dit", aux paroles de l'interlocuteur, à nos propres paroles antérieures, à un journal, une résolution, un document, un livre ». Et Bakhtine de conclure : « parmi toutes les paroles que nous prononçons dans la vie courante, une bonne moitié nous vient d'autrui ». (Bakhtine, 1978, p. 158).

Cette règle s'appuie sur l'écart entre « l'interaction verbale, [qui] constitue [...] la réalité fondamentale de la langue » (Bakhtine et Volochinov, 1977, p. 136), et le dialogisme montré en tant que « théorie de la dialogisation interne du discours » (Authier-Revuz, 1984, p. 100). L'interaction fait référence au dialogue « externe » entre les éléments interactifs tandis que le dialogisme rend compte de la présence de segments discursifs antérieurs dans un réseau d'énoncés (dialogisme interdiscursif) et de l'anticipation de l'interprétation de la production d'un auteur ou d'un acteur dans un réseau d'énoncés (dialogisme interlocutif). Ces deux types de « dialogues » se font écho à l'intérieur des énoncés. Nous pouvons par conséquent dire que dialogisme et interaction verbale s'entrelacent dialectiquement. Ce nonobstant, une phrase telle qu'« un énoncé est tourné non seulement vers son objet mais également vers le discours d'autrui portant sur cet objet » (Bakhtine, 1984, p. 302) ne se borne pas à présupposer le fondement interdiscursif de tout énoncé. Elle infère également une propriété plus essentielle du langage d'après laquelle toute « perception » et toute « connaissance » possèdent des constructions qui impliquent le langage et l'ordre discursif.

Ainsi, la distinction proposée par Bres et Nowakowska (2005) entre dialogue interdiscursif et dialogue interlocutif paraît plus claire. Bres ajoute à ces deux entrées le concept d'autodialogisme pour rendre compte du dialogue du texte avec lui-même. Notons également que, pour cet auteur, la distinction entre le « dialogal » et le « dialogique » paraît indispensable :

Un genre de discours est dialogal lorsque les textes qui se réalisent dans son cadre prennent la forme textuelle [...] du dialogue, c'est-à-dire lorsqu'ils se développent comme

enchaînement d'au moins deux tours de parole, produits par des locuteurs différents. (Détrie, Siblot et Vérine, 2001, p. 83)

Le dialogisme se définit, quant à lui, comme la « capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix qui le feuilletent énonciativement » (*ibid.*). Les deux notions, dialogique et dialogal, ont une racine commune qui les rapproche, mais aussi complique leur délimitation sémantique et la spécification de leur emploi respectif. Les travaux de Bres (2009), particulièrement appuyés sur les recherches de Bakhtine, ont tenté de normaliser cette distinction fondamentale entre le dialogal et le dialogique en définissant le premier comme *dialogue externe*, c'est-à-dire comme succession de tours de parole provenant de locuteurs différents, et le second comme *dialogue interne* résultant de l'*orientation* constitutive du discours vers d'autres discours qui, de ce fait, garantissent le maintien d'une interaction explicite ou implicite au cœur du texte. Disons donc, pour nous résumer, que l'interaction dialogique peut être :

A. d'ordre *interdiscursif* : le discours heurte les discours préalablement tenus sur le même objet ;

B. d'ordre *interlocutif* : le discours s'adresse à un interlocuteur ;

C. d'ordre *intraocutif* (autodialogisme) : le discours est en interaction dialogale avec lui-même.

S'agissant de notre problématique et de notre corpus, le plan pertinent est sans conteste celui de la textualité dialogale c'est-à-dire du dialogisme discursif (A) et interlocutif (B). Le dialogal et le dialogique se côtoient dans nombre de procédés linguistiques, surtout dans la reprise-écho, l'interrogation, le détachement, la thématisation et la rhématisation, etc. Bres (2009) en parle comme d'une « double épaisseur du discours » ;

épaisseur *dialogale* s'agissant de la dimension externe de l'interaction verbale (qui relève de l'analyse conversationnelle) et épaisseur *dialogique* pour évoquer la dimension interne du discours qui se rallie à l'approche bakhtinienne.

Dialogue interdiscursif ou intertextualité

L'intertextualité peut offrir à un énoncé un supplément de consistance culturelle. L'intérêt des énoncés ainsi produits réside en ce qu'ils convoquent un énoncé antérieur dans une double lecture. Cette concomitance n'établit pas un contact mécanique entre les énoncés mais plutôt un « amalgame chimique », pour reprendre les mots de Bakhtine pour décrire le discours rapporté (1978). Il est question donc d'une double énonciation qui autorise tout un jeu d'influences réciproques (Grésillon et Maingueneau, 1984, p. 115). Le concept de dialogue interdiscursif correspond au concept d'intertextualité présenté par Kristeva dans *Séméiotikè* (1969) et repris par la suite par Genette dans *Palimpsestes* (1982, p. 14) pour décrire le phénomène, courant dans la littérature, de citation d'un texte B dans un texte A. Le phénomène abonde dans le récit de voyage, qui se caractérise entre autres par la multiplicité des références culturelles et savantes qui ne cessent de le traverser.

Le récit de voyage est en principe un texte monologal ou monogéré. Il est régi par le voyageur-narrateur qui a toute latitude pour refuser les « tours de parole ». Dans les faits cependant, le voyageur ne cesse d'insérer des bribes dialoguées pour transformer ainsi le récit de voyage en texte fondamentalement dialogique. Le discours unilatéral est destiné à un lecteur (identifié ou virtuel) mais il réunit (réalité

oblige) la voix de divers énonciateurs. C'est là où le dialogique devient polyphonique, mise en scène, en somme, de plusieurs voix énonciatives.

Une multiplicité de sources de savoir

En sus de la voix du voyageur, le discours viatique véhicule celles des auteurs et autres informateurs dont les dires viennent enrichir la charge cognitive du récit. Dans sa composition, le récit de voyage configure la logique du dialogisme généralisé théorisé par Bakhtine. De fait, un des traits particuliers de ce genre de récit est de rendre explicite la présence du discours d'autrui ; de rendre compte d'une hétérogénéité « montrée » (Authier-Revuz, 1982, p. 91). Un savoir est alors en jeu, qui vient s'ajouter, en le garantissant, à celui obtenu empiriquement et en temps réel par le voyageur. Le locuteur principal devient le porte-parole ou le porte-plume attiré des locuteurs indigènes ou des voyageurs antérieurs. Le savoir de son récit se situe au croisement de ce qu'il observe, de ce qu'il écoute et de ce qu'il lit.

Le savoir attesté

Les informations repérées dans les corpus viatiques constituent des passages de « savoir attesté » et de « savoir emprunté », basées a priori sur le mode du *j'ai observé donc c'est vrai*. Il faut cependant tenir compte du fait que le *j'ai observé* donne naturellement au discours une tournure subjective en le marquant locutivement par la personne de l'énonciateur. L'observation reste malgré tout le moyen le plus immédiat de

légitimation du discours descriptif. Nous acceptons donc le principe selon lequel ce qui relève de l'observation directe est perçu comme vrai. « La relation *voit* entraîne, par défaut, la relation *sait* » (Vogeleeer, 1994, p. 72).

J'ai vu, dans le camp de Sultanièh, des places publiques, des bazards, des mosquées et même des écoles. Si quelqu'un m'invitait à lui faire visite sous sa tente, il me disait : « *Be khânéï ma tehrif bekun*, viens honorer ma maison. » (Jaubert, 1821, p. 300)

En se référant à la norme de sincérité qui donne la légitimité à l'énoncé assertif, l'énonciateur est vu comme sa propre caution d'autant plus que, si l'on se réfère au « pacte référentiel » proposé par Lejeune (1973, p. 17), l'énoncé assertif produit dans le cadre référentiel du genre viatique est tenu, par décret, de refléter la réalité extérieure. Le lecteur est ainsi invité à prendre pour argent comptant les paroles du voyageur « sans autre gage que (sa) parole » (Diderot et d'Alembert, 1779). Ce « pacte » est rigoureusement défini par Lejeune comme suit :

Le discours scientifique ou historique prétend apporter une information sur une « réalité » extérieure au texte et donc se soumettre à une épreuve de vérification. Leur but n'est pas la simple vraisemblance, mais la ressemblance au vrai. Non « l'effet de réel », mais l'image du réel. Tous les textes référentiels comportent donc ce que j'appellerai un « pacte référentiel », implicite ou explicite. (1973, p. 36)

De cette image du réel, le voyageur est censé rendre compte aussi rigoureusement que faire se peut, d'où le repérage, dans notre corpus comme dans tous les corpus viatiques, d'un nombre considérable de termes relatifs à la perception visuelle. Le savoir du voyageur-énonciateur est d'abord *de visu* et ses écrits annoncent un type particulier de

syllogisme qui associe la raison et la vision : *je sais parce que j'y étais donc tu dois me croire sur parole*. Ainsi de l'exemple ci-dessous : « On construit vis-à-vis le palais du Roi une Mosquée qui sera fort belle. J'ai vu moi-même des marbres d'une qualité rare, disposés pour être employés. » (Mathieu, 1808, p. 64)

Deux sources de savoir emprunté : Le savoir immédiat et le savoir décalé

Le savoir attesté par l'observation directe est dans la plupart des cas supplanté par le savoir emprunté. Le locuteur tire alors profit du savoir des informateurs locaux, en les citant tels quels et en recourant aux marqueurs dialogiques du savoir emprunté, qui sont ceux du discours rapporté ou de la modalisation dite en « discours second » (Authier-Revuz, 1992, p. 38-42) rendant ainsi possible l'interaction avec les locuteurs des sociétés visitées et l'exploitation des informations qu'ils détiennent. La modalisation en discours second permet d'intégrer au discours d'accueil le discours exogène, celui d'un locuteur autre (dissimulé ou marqué par l'emprunt, d'où les formules explicites du type *d'après x, x dit que*, etc.) :

On fait des tapis avec des morceaux de draps de plusieurs couleurs, qui dessinent des fleurs ou autres objets. Ces tapis sont très recherchés et si chers que d'après un Persan nous ne sommes pas en état de les payer. Ainsi les mosaïques de Florence ne sont faites que pour des souverains. (Mathieu, 1808, p. 50)

Le voyageur-narrateur peut également faire intervenir à titre de garants des « voix d'autorité » censées transmettre des propos légitimes. Il lui arrive de citer des orientalistes, voyageurs ou non, avec une nette préférence pour ceux qui ont

déjà foulé le sol des régions en question à des époques antérieures. C'est en valorisant les propos d'autrui relatifs aux lieux déjà cités que l'auteur renonce à reconnaître la prééminence du référent déjà existant. Au lieu de faire découvrir le référent réel, il fait le récit d'un référent fortement contextualisé, altéré par l'emprunt. La plupart des voyageurs-narrateurs du XIX^e siècle citent des prédécesseurs présentés comme dignes de foi² ou simplement une collectivité non confirmée :

On trouve dans la plaine, au sud-est de Mérend, quelques villages ruinés ; on arrive au bord d'une rivière appelée Talkh-Tchaï (le fleuve amer). [...] la plupart des édifices qui existaient d'après Chardin ont été renversés par le retour fréquent de ce fléau. (Jaubert, 1821, p. 188)

Nous voilà dans la patrie des anciens Parthes. Les médailles nous représentent Cyrus, Darius et son vainqueur Alexandre. Quand Rome dominait le monde, son Consul Crassus était vaincu par les Perses. Strabon, Plutarque, Hérodote, Arrien, Quinte Curce, Xénophon, Hippocrate ont parlé de ce Pays. Dans le dix-septième siècle, je crois en 1611, le Père Pacifique, Capucin et Missionnaire, vint à Ispahan, fut bien accueilli par le Roi qui lui remit une lettre d'amitié pour Louis XIII. [...] Ceux qui voudront connaître cet Empire liront Olearius, Tavernier, Chardin, Forster, Jones dans l'histoire de Thanmas-Koulikan, traduite du persan, le colonel Renel, Otter, Figueroa [sic], Jean Delaet, La Mamje-Clairac, l'histoire composée en 1730 sur les Mémoires de M. de Gardane, Bruyere et Olivier. Le public attend impatiemment l'ouvrage de M. de Sacy, traduit du persan. Continuons notre journal. (Mathieu, 1808, p. 36)

² Nous avons remarqué des recours réitérés aux occurrences de noms propres, notamment à Jean Chardin, Strabon, Plutarque, Hérodote, Ctésias, Arrien, Quinte Curce, Xénophon, Hippocrate, Olearius, ou encore Tavernier, Forster, Jones, le colonel Renel, Otter, Figueroa, Jean Delaet, La Mamje-Clairac, Bruyere, Olivier, Sylvestre de Sacy, le Bruyn, Niebuhr, Diodore de Sicile, Pietro della Valle, Olivier Mentelle, Beauchamp, le comte de Caylus, Picault, Loftus, le colonel Williams et R. P. Scheil.

Persépolis était, suyvant Quinte-Curce, le dépôt de toutes les richesses persanes. Diodore de Sicile nous apprend que cette ville avait été ensuite tellement fortifiée, qu'elle était regardée comme imprenable. Plutarque dit dans la Vie d'Alexandre, que la vue de Persépolis en cendres fit rentrer ce prince en lui-même. Le fils de Philippe se repentit, mais trop tard, d'avoir cédé aux instances de l'impudique Thaïs. L'histoire rapporte qu'il fit rebâtir cette ville, et l'enrichit d'une partie des dépouilles des vaincus et des fruits de ses conquêtes. (Dupré, 1819, p. 340)

Ce soir on nous menace des scorpions. Le peuple conte qu'ils ne s'attaquent qu'aux étrangers. C'est ici qu'est mort le voyageur Thévenot. Ses papiers et ses livres furent, dit-on et je ne fais que le rapporter, enlevés et gardés par le Cadi. (Mathieu, 1808, p. 47)

Nous pouvons aussi relever des cas où le voyageur-narrateur procède à la comparaison entre les sources à sa disposition ou bien tente de tirer profit d'observations semblables pour consolider son hypothèse et se faire une idée plus claire du référent, du lieu évoqué ou des propos qu'il avance :

La carte de Monsieur Beauchamp me parait la meilleure. Je l'ai confrontée avec celles de l'Encyclopédie et de Mentelle. Celui-ci et celui de Beauchamp s'accordent pour la longitude de Casbin mais ils diffèrent d'environ cinq degrés de celle de l'Encyclopédie. (Mathieu, 1808, p. 52)

Ces assertions sont autant d'arguments d'autorité, indiscutables, sur lesquels s'appuient toutes les observations et les hypothèses ultérieures de l'auteur. On peut également envisager la situation inverse, où les sources sont citées et les propositions délibérément présentées comme factices et cette fois rectifiées à l'aide de nouvelles observations apportées par le voyageur. Le fait est que, chaque fois que le narrateur nous renvoie aux propos déjà dits au lieu de donner la priorité au

réfèrent, c'est au procès d'intertextualité qu'il laisse le champ libre. Il s'ensuit, nous l'avons vu, une perturbation contextuelle qui atteint transversalement le texte et altère sa compréhension dans la linéarité de la lecture.

La polyphonie énonciative ou l'insertion du discours « autre »

D'après Ducrot, le sens d'un énoncé est l'« image de son énonciation ». Il est appréhendé comme la « complétion d'une signification linguistique de la phrase par la prise en compte de facteurs limités à l'événementialité de son actualisation énonciative étroite » (1980, p. 34). Les marqueurs liés au temps, à la personne et au lieu définissent l'aspect événementiel d'une relation interlocutive tissée entre un locuteur et ses partenaires. Plus ponctuellement, des incursions de discours autres viennent interrompre un discours uniforme en lui accordant une apparence polyphonique. L'intertextualité culturelle dont sont issus des phénomènes d'hétérogénéité énonciative donne une apparence polymorphe au discours par le biais d'un échange entre les langues, les locuteurs et les informateurs.

L'énonciateur et son point de vue : un exemple d'auto-dialogisme

Le locuteur n'est assurément pas neutre vis-à-vis de son discours. Son point de vue, sans être forcément affirmé, se manifeste à travers divers procédés de distanciation. La coexistence des voix passe donc pour ainsi dire et très souvent par une hiérarchisation provenant de la position d'énonciateur

dominant que se construit le locuteur. La notion de point de vue est proche de celle de *modus* proposée par Bally et permet de rendre compte de l'attitude du locuteur : « [le] sujet modal peut être et est le plus souvent en même temps le sujet parlant » (1965, p. 37). Cependant repérer un point de vue tout en sachant que, d'après Ducrot (1980), aucune forme linguistique n'est capable d'en concrétiser l'existence est un défi à relever. Dans cet exemple :

La description que j'ai donnée est le résultat des observations et des témoignages qu'on m'a racontés dans l'espace de deux heures seulement. Je ne puis que renvoyer, pour les dessins, les inscriptions et les détails, aux voyageurs Chardin, Le Bruyn et Niebuhr qui m'ont paru très exacts. (Drouville, 1828, p. 342)

le locuteur Gaspard Drouville laisse apparaître, avec l'adverbe « seulement », un point de vue sur le fait rapporté, bien qu'il évite pour ce faire de s'exprimer en termes clairs et précis. L'adverbe est ici le seul élément sur lequel la subjectivité vient se fixer. La présence de marqueurs grammaticaux aide en somme à créer un monde discursif, explicite ou insinué³, et relève à ce titre d'un dialogisme interdiscursif ou interlocutif. Pour ce qui est de la question du dialogisme interlocutif ou interdiscursif, contentons-nous de montrer comment ce phénomène se manifeste implicitement dans le discours en conduisant à brouiller la réception du récit de voyage.

Comme nous allons le constater dans le texte qui suit, l'existence des locutions modales brise la linéarité du texte et nous introduit dans un discours second qui pourrait être interprété avec une ou plusieurs phrases venant du locuteur

³ Colloque international Dialogisme : langue, discours, Montpellier, septembre 2010, <<http://www.praxiling.fr/dialogisme-langue-discours.html?lang=fr>>.

mais qui sont glissées subtilement dans le corps du texte. Elles nous permettent, comme Bally l'a précisé « de différencier l'attitude ou le point de vue du sujet modal ou du sujet parlant » (1965, p. 37) sans qu'aucune forme linguistique ne le concrétise de manière explicite. Dans les exemples suivants, la seule présence de locutions ou d'adverbes tels que « malgré soi », « bizarrement », « curieusement », « pour ne pas dire », « cependant », « évidemment », « ajoutez à cela », « j'étais loin de » ou « peut-être » illustre la manière dont le sujet modal fait délicatement entrer un deuxième discours qui manifeste sa subjectivité vis-à-vis de ce qu'il raconte :

L'Orient ne ressemble pas à l'Europe. Il y a certains usages qu'il faut suivre malgré soi. Nous avons déjà fait passer au roi la *Vie de Napoléon*, avec les gravures d'Horace Vernet. Je suis certain que ce présent sera agréable à Sa Majesté. On sait déjà à la cour, j'ignore comment, qu'un Français est venu se faire volontairement maître d'école à Tauris. (Boré, 1840, p. 303)

Il faut donc qu'on remette le flambeau sur le chandelier, afin que les peuples voient la lumière. En même temps qu'on travaillera pour les chrétiens, on peut être infiniment utile aux musulmans. La jeunesse de la Perse est, bizarrement, avide d'instruction. Elle recueillera avec avidité toutes les connaissances qui lui seront apportées d'Europe. [...] Prouvons-lui que les catholiques sont les frères de tous les hommes [...]. (Boré, 1840, t. II, p. 302)

L'usage, chez le narrateur, de ces formules modalisatrices en forme d'incises constitue autant de lieux textuels de dédoublement énonciatif-locutif où le locuteur-narrateur se différencie de son être « voyageur » pour faire entendre son propre positionnement vis-à-vis du fait raconté. Il s'agit, *hic et nunc*, d'un jugement analeptique dont la nature postposée permet au locuteur de formuler de nouveau un positionnement particulier lié synchroniquement au temps de la rédaction.

Forts de ces exemples, nous pouvons affirmer que la modalité accompagne obligatoirement un *dictum* dans le but de constituer un énoncé, mais que la modalisation agit sporadiquement sur un énoncé possédant déjà ses modalités. Même si les modalisateurs se manifestent sous forme d'expressions adverbiales, ils ne constituent pas, à proprement parler, des unités syntaxiques en forme de prédicat-arguments. Il s'agit plutôt d'unités énonciatives liées à une unité phrastique (Creissels, 1995, p. 149-150). Par conséquent, la modalisation apparaît comme une double énonciation à laquelle le locuteur recourt pour commenter un énoncé en voie de production. Les modalisateurs rendent possibles des commentaires réflexifs qui ne rendent pas opaque le sémantisme de l'énoncé dont ils parlent (Vion, 1998), mais qui, en revanche, complexifient le positionnement des acteurs (Maury-Rouan, Vion et Bertrand, 2007) en ancrant l'énoncé en question dans des discours exogènes (Vion, 2006). Cette distanciation, provenant du dédoublement énonciatif et issue d'une interdiscursivité implicite, laisse toute latitude au locuteur en vue de consolider la position d'un sujet qui raisonne et singularise son discours.

Le dialogisme de la nomination

Notre étude tente d'analyser l'emploi du lexique en associant deux filiations théoriques ; la première, proposée par Benveniste (1966, 1974), se fonde sur l'hypothèse d'une interaction entre langue et discours dans la sphère énonciative tandis que la seconde a trait à la lexicologie socio-politique de Dubois (1962), qui considère le lexique comme un terrain d'appréhension des positionnements idéologiques. La première

tente d'expliquer le sémantisme des mots (surtout celui de leur apparition) dans différents contextes discursifs en suivant l'évolution de leur sémantisme dans les discours. Les signifiés, quant à eux, sont en constante évolution moyennant de nouveaux principes. Les catégorisations sociales « sont toujours re-spécifiées en discours et les représentations qui y sont attachées sont liées autant aux opérations qui les déplacent et les reformulent sans cesse qu'à des représentations pré-construites » (Branca-Rosoff et *al.*, 1995, p. 58). Ce sont surtout des « lexies révélatrices d'enjeux socio-politiques » (Branca-Rosoff et Guilhaumou, 1998) où se manifestent des conflits sociaux (*ibid.*), mais aussi des mots moins idéologisés mais considérés comme des « objets sociaux » (Branca-Rosoff, 2001). Il s'agit donc de montrer que les mots sont chargés d'une mémoire discursive. La deuxième approche se concentre sur certains mots qui sont plus précisément des entrées dans le discours et qui forment la caractérisation du fonctionnement des discours à l'aide des formes lexicales qu'ils convoquent.

Dans le corpus viatique, les énonciateurs-voyageurs utilisent des dénominations exotiques qui engagent soit des informateurs locaux, soit des voyageurs antérieurs, soit des lecteurs qui tentent d'adapter la dénomination exotique à leurs savoirs préconstruits. On constate donc de manière évidente des positionnements vis-à-vis de ces données nominales. Dans la sphère de la sémantique référentielle de la nomination, les lieux langagiers les plus marqués par le dialogisme sont l'emprunt et le xénisme. Dans ces deux phénomènes, « [l]'énonciateur représente dans les mots qu'il dit, dans ce qui est le discours qu'il tient *hic et nunc*, le jeu d'un discours autre » Authier-Revuz (1995, p. 235).

Le dialogisme de la nomination par emprunt se manifeste sous diverses formes, surtout celle marquée par la formule comme ils disent et ses variantes. C'est ainsi que l'énonciateur perçoit le référent et le rapporte ensuite à l'usage linguistique en vigueur dans la communauté concernée. La dénomination exotique est en majeure partie empruntée aux habitants de la région. L'explication ou la signification apparaît surtout dans les parenthèses postposées ou dans les expressions comme X dit de y, X qui veut dire y, etc. Dans l'exemple suivant, le vocable « moummié » est mis en relief et traduit par : « dit de l'os de poule » et, dans le deuxième exemple, nous remarquons que le référent exotique n'est pas mentionné explicitement mais que l'on a affaire à « une maladie dite du X » qui nous fait comprendre qu'il s'agit de l'équivalent d'un référent exotique ici absent :

Un médecin de Semnann m'a dit avoir fait l'épreuve du baume moummié dit de l'os de poule, qui consiste à casser une patte à cet animal. [...] Le Zabit (fermier) de Semnann m'a dit que les montagnes de ce pays, savoir, celles au-delà de la ville, se prolongent jusque près d'Ierd. [...] On m'a assuré à Semnann que le pays d'Itsch n'était point borné au nord par la grande chaîne, mais bien par un contre-fort nommé zerin-kon, et que l'intervalle entre les deux dernières montagnes est habité par des tribus de Turkmén établies sous des cabanes de paille. Au delà de la grande chaîne qui porte, dit-on, le nom de *Sarilov*, il y a un vaste désert. (Drouville, 1828, p. 27)

Le voyageur peut emprunter explicitement une dénomination à des locuteurs définis, en l'occurrence les habitants d'une région, les indigènes et les tribus d'une certaine contrée, etc. Dans ce cas, la dénomination est présentée moyennant un prédicat appellatif du type ce que les N appellent un x et de ses variantes comme les expressions du type le X

auquel les N donnent le nom de y, les X donnent le de y à N, X a donné le y à N :

Deux grands bracelets de forme ronde travaillés en pierres précieuses ornaient la partie supérieure de chaque bras. Le diamant auquel les Persans donnent le nom de Kouhi-Nour (montagne de lumière) était enchâssé au milieu de l'un de ces bracelets ; et celui qu'ils appellent Daryai-Nour (océan de lumière), enrichissait l'autre. (Jaubert, 1821, p. 268)

Il se peut que la source de la dénomination ne soit pas connue de l'énonciateur ou qu'il ne veuille pas, pour une quelconque raison, la révéler. Il évite alors de citer la source exacte de l'emprunt et se contente de divulguer une provenance plus générale pour la dénomination utilisée comme ce qu'on appelle dans le pays un x et ses variantes, notamment les X sont ce que l'on dit y dans cette région, ou encore les X reçoivent le nom de y dans cette région, on distingue le X dit y ici :

On appelle Turks en Perse les sujets du Châh qui appartiennent à la province d'Azerbaïdjan, et cela parce qu'ils parlent tous la langue turke. [...] Les peuples que nous appelons Turks, en Europe, reçoivent le nom d'Osmanlis des autres nations de l'Asie. Le thermomètre centigrade ne marquait que seize degrés à l'ombre quand je passai à Kérend, tandis que huit jours avant, j'en avais trouvé trente-cinq à Bakouba. (Ferrier, 1860, t. I, p. 71)

Mehemet-Ali-Mirza peut mettre sur pied vingt mille guerriers, tant en cavalerie qu'en infanterie. Son premier ministre, au soin duquel il laisse la gestion de toutes les affaires, est Mehemet-Husséin-Khân(1).

Le titre de khân est fort commun en Perse. Celui qui le porte n'est pas toujours une personne distinguée. On peut dire de ces khâns ce que l'on dit des knées (princes) de Russie : Il y en a une si grande quantité que tous métiers sont bons pour ces altesses surannées. (Dupré, 1809, p. 257)

Leur travail donne des plans exacts du monument dit l'Aapadana et montre que ce palais était construit sur le modèle de celui, bien connu, de Persépolis. (de Morgan, 1891, p. 26)

En ce qui concerne la morphologie des dénominations exotiques, leurs formes distinctives (surtout l'usage des guillemets et des italiques) les rendent plus facilement repérables. En tant que partie intégrante du répertoire des éléments de la modalisation autonymique, les guillemets et les italiques acceptent des interprétations variées (Authier-Revuz 1981 et 1995). Comme ils bénéficient d'un champ d'apparition extrêmement large et hétérogène : leur interprétation dépend fortement de leur contexte discursif. Dans le corpus qui nous intéresse, ils sont repérables par reformulation via des locutions du type *comme disent les N*, ou simplement *comme cela se dit N* sans que la source soit explicitée dans le prédicat :

À midi nous reçûmes la visite de *mirza* (les *mirza* sont proprement des hommes de plumes). Ce mot répond exactement au nom de *mandarin* en Chine, et à celui d'*effendi* en Turquie. Ainsi il y a des *mirza* (ou secrétaires du vizir de toute espèce). Après nous avoir complimentés sur notre heureuse arrivée, il nous dit qu'on nous avait préparé un autre logement, où nous nous transportâmes. [...] Le Kerman-Châh n'a rien de remarquable. Les bésesteins ou marchés ne sont ni vastes ni élégants. (Dupré, 1809, p. 254)

Il faut préciser que le marquage appliqué sur ce type de dénomination implique le signifiant. C'est la dénomination, chargée de la parole de l'Autre, qui intéresse le lecteur. C'est pourquoi le discours viatique est par nature dialogique. Par contre, en ce qui concerne le signifié ou le sens des dénominations importées de la culture autre, comme leur intégration dépend de nombreux éléments sémantico-contextuels, il reste partiellement opaque pour le lecteur qui ne

s'est jamais trouvé dans le contexte réel. Certes, l'emploi d'expressions glosées résout en partie le problème mais le sémantisme que concèdent ces gloses est également altéré sur le plan linguistique :

À l'époque où Chardin écrivait, Tauriz (1) était la seconde ville de Perse. Au récit de ce voyageur, son enceinte contenait quinze mille maisons, quinze mille boutiques, des bazars qui renfermaient de magnifiques coupoles, et renfermait cinq cent cinquante mille habitants (2) Mais, en évaluant même au dixième de cette étendue, celle qu'elle a aujourd'hui, nous exagérerions sans doute encore. La ville moderne occupe précisément le centre de l'ancienne ; car, à l'entour, jusqu'à une distance considérable, on aperçoit les ruines des rues des maisons, etc., etc.

(1) Cette ville porte encore le nom de Tabriz, composé des deux mots Tâb, fièvre, et ris, éloignant, dissipant, parce que Zobeïde, femme d'Haroun-el-Rachid, étant tombée malade, recouvra la santé par les soins de son médecin. Pour éterniser sa reconnaissance envers lui, elle bâtit cette ville et lui donna le nom de dissipant la fièvre. Selon d'autres, elle s'appelait Chahastem, mais un roi d'Arménie, nommé Cosroës, ayant puni un souverain de l'assassinat commis sur sa sœur, changea son nom à celui de Tauris, ou lieu de vengeance.

(2) Ce nombre prodigieux ferait supposer que chaque maison qui rend cette supposition très douteuse. (Morier, 1818, p. 46)

Compte tenu de l'abondance des termes exotiques, décalés et incongrus pour la culture cible (celle du locuteur et du lecteur), de multiples intrusions dans le discours sont nécessaires, telles des gloses, des explications parenthétiques, etc. Ces interférences automatiques, dont la fonction principale est la clarification d'un texte en soi peu lisible, sont susceptibles de perturber le lecteur, surtout quand elles sont alourdies par le souci d'exhaustivité de l'auteur. Les gloses qui précèdent en sont de bons exemples. Cette amplification est liée au procès de

digression, courant dans le contexte viatique. Malgré leur utilité, ces gloses digressives sont perçues comme des éléments perturbateurs pour la réception du texte.

Il faut ajouter que la présence des diverses modalisations autonymiques, des divers types de marqueurs de subjectivité, laisse, surtout là où le sens du mot est vague, le champ libre aux prises de position et aux interprétations en tout genre. Etant donné que le récit de voyage est un genre de texte qui favorise la parole dite axiologique (idéologique, coloniale, raciale, personnelle), il permet de déchiffrer ce qui se cache derrière chacune des formes morphologiquement différentes, par le recours aux cooccurrences, aux données contextuelles et au cotexte.

Conclusion

Le champ de l'interdiscursivité ne se limite pas dans le récit de voyage à l'étude du discours autre. Le concept exprime avant tout la fonction structurante du langage, qui est un mécanisme cognitif du monde empirique. Ceci implique que les propriétés sémantico-formelles d'un énoncé soient liées aux énonciations antérieures et à l'anticipation de ses interprétations. L'analyse de la polyphonie dans le champ dialogique implique l'acceptation de la coexistence des voix en tant qu'effets sur l'énoncé d'un principe dialogique qui exige que la parole soit balisée de discours antérieurs et de l'anticipation de sa réception. Les concepts de dialogisme et de polyphonie sont issus de sources théoriques complémentaires, notamment celles qui ont constitué la pierre angulaire de l'analyse de discours comme les réflexions de Bakhtine, de Ducrot et

d'Athier-Revuz, enrichis par la suite des apports (en intertextualité) de Kristeva, de Bres, de Genette et de Barthes. Comme nous avons pu le montrer, leur manifestations quantitativement marquées dans les récits de voyage, notamment dans notre corpus du XIX^e siècle, ainsi que la forte subjectivité qu'ils impriment à ces derniers, génèrent un phénomène de brouillage référentiel au détriment de la transparence de la transposition textuelle du référent, en créant ainsi des écarts sémantico-référentiels dont le relevé et l'analyse ont constitué l'essentiel de notre recherche.

Bibliographie

Corpus

- AUCHER-ELOY, Rémy. (1843), *Relations de voyages en Orient de 1830 à 1838*, Paris, Doret,
<<https://archive.org/details/relationsdevoya00jaubgoog>>.
- BORÉ, Eugène. (1840), *Correspondances et mémoires d'un voyage en Orient*, tome II, Paris, Olivier Fulgence,
<<https://archive.org/details/correspondanceet01bore>>.
- DROUVILLE, Gaspard. (1828), *Voyage en Perse fait en 1812-1813*, Paris, Pochard,
<https://books.google.fr/books/about/Voyage_en_Perse_fait_en_1812_et_1813.html?id=42o4AAAAAAAJ>.
- DUPRES, Adrien. (1819), *Voyage en Perse fait dans les années 1807-1809*, Paris, J. G. Dentu,
<https://books.google.fr/books/about/Voyage_en_Perse.html?id=HmQPAAAAYAAJ>.
- FERRIER, Jean-Paul Ferrier. (1880), *Voyages en Perse, dans l'Afghanistan, le Béloutchistan et le Turkestan*, 1860, tome I, Paris, E. Dentu,

<<http://www.abebooks.com/servlet/SearchResults?bsi=120&bx=on&fe=on&kn=manuscript&n=200000073&sortby=1&xpod=on&prevpage=2>>.

MATHIEU, Claude, comte de GARDANE. (1808), *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse*, Paris, Normant.

JAUBERT, Pierre-Amédée-Émilien-Probe. (1821), *Voyage en Arménie et en Perse, effectué en 1805-1806 accompagné par Notice sur le Ghilan et le Mazandéran de Camille-Alphonse Trézel*, Paris, Pélicier et Nepveu,
<https://books.google.fr/books/about/Voyage_en_Arm%C3%A9nie_et_en_Perse.html?id=aJAbsZ-ZZ30C>.

MORGAN (de), Jacques. (1891), *Mission scientifique en Perse en dix volumes en 1889-1891*, Paris, Ernest Leroux.

MORIER, Jacques, (1818), *Second voyage en Perse, en Arménie et dans l'Asie-mineure fait de 1810 à 1816*, Paris, Gide Fils.

Textes critiques

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline. (1981), « Paroles tenues à distance », dans B. Conein et *al.* (dir.), *Matérialités discursives*, Lille, Presses universitaires de Lille, p. 127-142.

—. (1982), « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n°26, p. 91-151.

—. (1984), « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n° 73, p. 98-111.

—. (1992), « Repères dans le champ du discours rapporté (I) », *L'Information grammaticale*, n° 55, p. 38-42.

—. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

BAKHTINE, Mikhaïl. (1970), *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil.

- (N. V. VOLOCHINOV). (1977), *Le Marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Minuit.
- (1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- (1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BALLY, Charles. (1965), *Le langage et la vie*, 3^e éd. augm., Genève, Droz.
- (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BARTHES, Roland. (1973), « Texte. Théorie du texte », *Encyclopædia Universalis*,
<http://www.universalis.fr/encyclopedie/theorie-du-texte/>
- BENVENISTE, Émile. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard.
- (1974), *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard.
- BRANCA-ROSOFF, Sonia et al. (1995), « Questions d'histoire et de sens », *Langages*, n° 117, mars, p. 54-66, <<http://www.persee.fr/>>.
- et Jacques GUILHAUMOU. (1998), « De “société” à “socialisme” : l'invention néologique et son contexte discursif. Essai de colinguisme appliqué », *Langage et société*, vol. 83, n° 1, p. 39-77, repris dans *Abralin Journal*, vol. 1, n° 2, <<http://syled.univ-paris3.fr/individus/sonia-branca/sb-pdf/societe-Branca-Guilhaumou.pdf>>.
- (2001), « Le mot quartier à l'épreuve du corpus Frantext », *Langage et société*, juin, n° 96.
- BRES Jacques et Aleksandra NOWAKOZOWSKA. (2005). « Dis-moi avec qui tu dialogues, je te dirai qui tu es... De la pertinence de

la notion de dialogisme », <http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml092005.pdf>.

— et al. (dir.) (2009), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, de Boeck.

— et Sylvie MELLET. (2009), « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, n° 163, p. 3-20.

CREISSELS, Denis. (1995), *Eléments de syntaxe générale*, Paris, Presses universitaires de France.

DETRIE, Catherine, Paul SIBLOT et Bertrand VERINE. (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Champion.

DIDEROT, Denis et Jean d'ALAMBERT. (1779), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 35 vol, <http://www.lexilogos.com/encyclopedie_diderot_alembert.htm>.

DUCROT, Oswald. (1980), *Les Mots du discours*, Paris, Minuit.

GENETTE, Gérard. (1982), *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil.

DUBOIS, Jean (1962), *Le Vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872, à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*, Paris, Larousse.

GRÉSILLON, Almuth et Dominique MAINGUENEAU. (1984), « Polyphonie, proverbe et détournement », *Langages*, n° 73, p. 112-125.

JAUBERT, Anna, (1990), *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette.

KRISTEVA, Julia (1969), *Séméiotikè. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, coll. « Tel Quel ».

—. (1967), « Bakhtine, le mot, le dialogue, le roman », *Critique*, avril, n° 239, p. 434-443.

- LEJEUNE, Philippe. (1973), « Le pacte autobiographique », *Poétique*, n° 14, p. 137-162.
- MAURY-ROUAN, Claire, Robert VION et Roxane BERTRAND. (2007), « Voix du discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique », *Cahiers de Praxématique*, n° 49, p. 133-158.
- PHILIPPE, Gilles, (2005), « Existe-t-il un appareil formel de la fiction ? », *Le français moderne*, vol. 73, n°1, p. 75-88.
- SIBLOT, Paul. (2004), « Présentation », dans Armelle Cassanas et al. (dir.), *Dialogisme et nomination*, Montpellier, Publications de l'université Paul-Valéry, p. 11-12.
- VION, Robert (dir.). (1998), *Les Sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Presses universitaires de Provence, p. 63-79.
- . (2006), « Modalisation, dialogisme et polyphonie », dans Laurent Perrin (dir.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université Paul Verlaine, p. 105-123.
- VOGELEER, Svetlana. (1994), « L'accès perceptuel à l'information : à propos des expressions un homme arrive – on voit arriver un homme », *Langue française*, n° 102, p. 69-83.

Résumé

Dans le récit de voyage, toute forme qui incarne la présence d'une entité autre que « le référent » réel peut altérer la représentation de celui-ci. On réalise donc clairement dans cette optique à quel point le dialogisme et la polyphonie, en se manifestant dans le texte, seront susceptibles d'en perturber l'*ekphrasis* et son élaboration graduelle. Le dialogisme produit et perçu est un principe général et définitoire du langage tandis que la polyphonie est l'effet produit sur le discours par ce même dialogisme. Les passages du texte concernés par ces deux

phénomènes complémentaires complexifient le tissu du texte et interpellent le lecteur, dont le principal objectif reste tout naturellement de suivre l'auteur-voyageur pas à pas dans son périple. Dans le présent travail, nous nous intéressons aux phénomènes de cet ordre qui constituent des facteurs majeurs d'écart dans les textes « viatiques ».

Abstract

In the travel stories, any form that embodies the presence of an entity other than the "referent" may affect actual representation of this latter. So, from this viewpoint, we clearly realize how dialogism and polyphony, by manifesting themselves in the text, are likely to disrupt the ekphrasis and its gradual development. Dialogism, whether produced or perceived, is a general and definitional principle of the language while polyphony is the effect produced on the speech by the same dialogism. The passages of the text affected by these two complementary phenomena complicate the fabric of the text and affect the reader whose goal is by nature to follow the author-traveler step by step in his journey. Therefore, in the present work we will be particularly interested in such phenomena which constitute major factors of deviation in "viaticum" texts.